Envoyé en préfecture le 10/05/2022
Reçu en préfecture le 10/05/2022
Affiché le 10/05/2022
ID : 974-219740073-20220503-DL_2022_051-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT

Nombre de conseillers en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance
Nombre de présents : 24
Nombre de représentés : 09

Mise en discussion du rapport
Nombre de présents : 24
Nombre de représentés : 09
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2022-051

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 5 AVRIL 2022

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 25 avril 2022.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

LE MAIRE

COMMUNE DU PORT 97420 REUNION

Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 3 mai 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le mardi trois mai, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, M. Armand Mouniata 2ème adjoint, Mme Jasmine Béton 3ème adjointe, M. Bernard Robert 4ème adjoint, Mme Karine Mounien 5ème adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6ème adjoint, M. Guy Pernic 10ème adjoint, Mme Catherine Gossard 11ème adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye et Mme Patricia Fimar.

Absents représentés : Mme Mémouna Patel 7ème adjointe par M. Henry Hippolyte, M. Mihidoiri Ali 8ème adjoint par M. Franck Jacques Antoine, Mme Bibi-Fatima Anli 9ème adjointe par M. Jean-Paul Babef, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, M. Alain Iafar par Mme Jasmine Béton 3ème adjointe, M. Zakaria Ali par M. Jean-Max Nagès, M. Jean-Claude Adois par Mme Claudette Clain Maillot, M. Didier Amachalla par M. Wilfrid Cerveaux 6ème adjoint, Mme Paméla Trécasse par Mme Barbara Saminadin.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Brigitte Laurestant à 17h11 et Mme Sophie Tsiavia à 17 h 18 (affaire n° 2022-052).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, M. Sergio Erapa, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

.....
.....

Envoyé en préfecture le 10/05/2022
Reçu en préfecture le 10/05/2022
Affiché le 10/05/2022
ID : 974-219740073-20220503-DL_2022_051-DE

Affaire n° 2022-051

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 5 AVRIL 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le règlement intérieur du conseil municipal, notamment l'article 31 ;

Vu le rapport présenté en séance le 3 mai 2022 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mmes Firose Gador et Patricia Fimar),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du mardi 5 avril 2022 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

COMMUNE DU PORT 97420 RÉUNION

Olivier HOARAU